

Les confréries et le vin

Jean-Claude Denogens

Number 28, Winter 1992

À votre santé!

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7991ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Denogens, J.-C. (1992). Les confréries et le vin. *Cap-aux-Diamants*, (28), 56–57.



Les confréries et le vin

Bien qu'un océan sépare le Québec de la France, le Québécois reste toujours lié à ses racines françaises. Outre la langue, la France a légué au Québec certaines qualités, dont le goût de la conversation, une joyeuse exubérance et un zeste de coquetterie. De même, il ne faut pas passer sous silence un solide penchant pour la bonne chère et – bien sûr – l'amour du vin!

par Jean-Claude Denogens*

LA CONFRÉRIE VINEUSE EST UNE COMPAGNIE RASSEMBLANT des personnes de foi et de cœur qui cultivent la vigne, confectionnent le vin, le distribuent, le présentent, le consomment, le servent par la parole ou la plume et enfin le prêchent, comme l'a fait le célèbre Jules Roiseux.

Le peuple gaulois est spécialement doué pour l'œnologie. «Rien d'étonnant à ce que le Québec soit un important consommateur de vin parmi les autres provinces du Canada, puisque ses descendants ont des racines dans ce vieux pays qu'est la France». L'existence d'auberges accueillantes et l'amour des Celtes pour le divin nectar avaient déjà été relatés par cet historien grec, Diodore de Sicile, constatait les prospections commerciales des marchands de vins grecs sur les territoires de la Gaule.

Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de la civilisation du vin, on se voit conduit

dans l'Olympe par la gracieuse Hébè, fille de Jupiter et de Junon, qui avait charge de verser le nectar aux dieux. Mais, à la suite d'une chute devant eux, elle ne put surmonter sa honte et n'osa plus reparaitre. C'est alors que Jupiter choisit un prince troyen d'une grande beauté, Ganymède, pour succéder à Hébè. Il fut donc le premier œnophile avec charge d'«échanson». Selon Polybe, historien grec et grand voyageur, la première Confrérie a pris racine chez les Hellènes vers 210 avant notre ère. En France, le premier œnophile qui nous soit connu est saint Benoît d'Aniane, fils d'Aigulfe, comte de Maguelone: il avait servi les vins au roi Pépin le Bref et à l'empereur Charlemagne, avant de devenir abbé et premier réformateur de l'ordre de saint Benoît.

C'est à la fois l'une des plus anciennes confréries, parce qu'on peut remonter jusqu'au papyrus de sa naissance (Plin et Diodore de Sicile, 210 avant Jésus-Christ) en Grèce, et la plus jeune, parce qu'elle a été implantée au Québec

Moment solennel de proclamation du ban de vendanges par le Grand Chancelier fondateur, Jean-Claude Denogens. À remarquer à droite, la bannière de la Confrérie des Œnophiles du Québec. (Archives de l'auteur).

en 1972, se voulant ainsi une solution de rechange pour tous ces amis du vin qui n'étaient pas admissibles à l'ordre des Médecins Amis du Vin.

Ce que les auteurs grecs appelaient «philoinie» est devenu le mot moderne «œnophilie», comme l'illustre cette évolution à partir du XI^e siècle, lorsque Herbert, échanson de Philippe

La Confrérie des œnophiles du Québec obéit donc aux principes souverains des Confréries bachiques régionales de France. Cette confrérie doit, comme ses sœurs aînées, rester le porte-étendard de la moderne Chevalerie et défendre ardemment les produits de ses terroirs.

Déjà beaucoup d'œnophiles au Québec se sont rangés derrière cette bannière; sans doute, ont-



Dans l'ordre habituel: le docteur Samuel Letendre, l'abbé Bertrand Pomerleau, Grand Prieur, assermentant un nouvel œnophile, Bernard Landry, alors ministre dans le cabinet de René Lévesque. C'était le ban de l'An I des vendanges tenues aux Vignobles Chanteclerc, lors d'une expérience tentée autour de l'abbaye cistercienne de Rougemont. (Archives de l'auteur).

I^{er}, avait une position très enviée à la Cour. Il portait le titre de grand bouteiller de France, synonyme de grand Échanson. Si le mot échanson vient du germanique *scencan* (verser à boire), le mot «œnophile» se compose de deux mots grecs: «oinos» et «philos» («qui aime et honore le vin»). N'est cependant pas œnophile, un simple buveur de vin; l'œnophile est l'«amateur de bon goût», le «connaisseur de bons vins», dégustés avec sagesse. N'est pas non plus «œnophile qui boit trop de vin!»

Il ne faut pas confondre l'œnologie, la science du vin, avec l'œnophilie, l'art de déguster le vin.

Comme le disait si bien ce grand connaisseur qu'était feu Bertrand Pomerleau, prêtre, un «jarret noir d'origine contrôlée» et grand prieur de la Confrérie: «Ceux qui ne sont pas œnophiles, sont des nonophiles», associant ce calembour à l'«œnophobe» (du grec «oinos», vin et «phobos», crainte. Se dit d'une personne qui a horreur du vin). Dans le cadre de nos tournées-conférences, l'une de nos harangues qui revenait à plusieurs reprises était: «Le vin est à la table, ce que la fleur est au jardin».



Blason de la Confrérie des Œnophiles du Québec, fondée en 1982. (Archives de l'auteur).

ils compris que le vin consommé avec modération doit être toujours le «premier invité sur nos tables» et qu'il produit un plaisir renouvelé en créant un climat de fraternité dans un monde plus humain. ♦

*Chroniqueur au magazine Touring et éditeur de la revue De Vigne en bouche